

L'ORIENTATION DANS LES LYCEES SCIENTIFIQUES AU BURKINA FASO : L'AUTODETERMINATION EN QUESTION ?

Dre Rasmata BAKYONO/NABALOUM

Maître de Conférences en Psychologie de l'Orientation

Enseignante-chercheure à l'Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Email : rasbakyono@yahoo.fr

Raogo Auguste ILBOUDO

Doctorant en Sciences de l'Education

Université Norbert Zongo / Koudougou (Burkina Faso)

Email : augustilbo.levic@gmail.com

Résumé

La présente étude explore la question de l'autodétermination dans le choix des élèves d'accepter d'intégrer les Lycées Scientifiques (LS) nationaux dans le contexte burkinabé à l'issue de leur identification comme meilleurs lauréats au BEPC. Entre influences parentales, des pairs, des enseignants et l'influence insidieuse des politiques des LS, quelle est le rôle de l'élève lui-même dans son inscription en LS ? : Choisit-il lui-même ? par lui-même ? A partir de quels facteurs ? Dans le processus du choix, quel est son rapport avec la notoriété des LS ? Son goût pour les études scientifiques ?

Les résultats obtenus à partir de l'enquête de terrain sur 68 élèves de LS ont permis de montrer une volonté de réappropriation de l'orientation en LS malgré de multiples influences par ailleurs perçues par l'élève lui-même.

Mots-clés : *lycées scientifiques, orientation scolaire, influences, autodétermination, politique des lycées scientifiques*

Abstract

This study explores Burkina Faso students self-determination concerning their choices to accept studying in national scientific high schools (LS). These choices are made after being identified through a short list as the top performers in the BEPC exam (secondary school first cycle diploma exam) and allowed to join LS. It examines the role of the student in an ecosystem of social influences including parental influences, peers, teachers' actions and the insidious influence of LS policies giving advantages to LS students: What role does the student himself/herself play in the decision to be enrolled in LS? Does he/she choose for himself? by his own? and based on what factors? In the decision-making process, what is his/her relationship to the prestige of LS and what is his/her interest to scientific studies?

The field survey involved 68 students of Ouagadougou national LS. The results show a desire of the students to claim ownership in their LS orientation despite multiple influences perceived by themselves.

Keywords: *school orientation, scientific high schools, influences, self-determination, scientific high school policy.*

Introduction

Au Burkina Faso comme dans nombreux pays en Afrique, l'orientation scolaire et professionnelle du jeune est souvent dominée par l'action des acteurs non professionnels (parents, enseignants et pairs). Ces acteurs sont quelquefois les seules sources d'information du jeune ou les sources principales. Les professionnels de l'orientation sont en nombre très limité pour un accompagnement « approprié » des jeunes (aussi, les parents et les acteurs des établissements), incluant l'aide à la construction de projets scolaires ou professionnels personnalisés et au choix autodéterminé pour le jeune, et l'aide au développement des compétences des parents pour l'accompagnement en orientation de leurs enfants. Au Burkina Faso, on dénombre moins de 200 Conseillers d'Orientation scolaire et professionnelle (COSP) sur tout le territoire national pour plus de 1 250 626 élèves dans 4132 établissements¹.

La question de l'orientation dans les familles est souvent évoquée avec plus de sérieux à la faveur des choix d'orientation à faire au niveau des paliers d'orientation (les passages primaire/post primaire, post primaire/secondaire et secondaire/supérieur). Toutefois, les enfants sont très tôt mis en contact avec des discours et des images sur les formations, les professions, les professionnels, etc. Il s'agit le plus souvent d'images stéréotypées et de discours avec des préjugés. « *La technique ce n'est pas pour les filles* », « *la philosophie, quel intérêt ?* », « *la psychologie oui mais est ce qu'on recrute ?* », « *l'architecture ce n'est pas pour les enfants des pauvres* », « *avocat pour apprendre à mentir ?* », etc.

¹ Ces statistiques sont les données provisoires de l'annuaire statistique du ministère en charge de l'enseignement secondaire (MESFPT) pour l'année 2024-2025.

Ces discours, même pas souvent directement adressés aux enfants, sont cependant captés et contribuent à forger « leurs perceptions » sur les formations et les professions et même leurs sentiments de compétences. Lors de l'évocation explicite des questions d'orientation des jeunes, le plus souvent les adultes et en particulier les parents renforcent à nouveau renforcer les préjugés des enfants. Cette fois-ci, l'action est active et pré-forge les goûts et mêmes parfois les choix des élèves (ce qu'ils aiment, n'aiment pas, ce qu'ils veulent, ne veulent pas...).

Tout comme le contexte familial, le groupe de pairs, les enseignants et plus généralement l'institution scolaire contribuent à véhiculer par des discours, des attitudes, des comportements à pré-forger les intérêts, les valeurs, le sentiment de compétence du jeune. Cela n'est pas non plus sans incidence sur les choix des jeunes.

Dans ce contexte d'influences multiples, silencieuse ou affichée, le rôle de l'individu dans le processus de ses prises de décisions est souvent mis à l'épreuve et parfois absorbé. Pourtant, les recherches en orientation, notamment la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle (Lent, 2008), pose l'articulation entre le sujet et son environnement comme un élément clé de l'orientation. Cette théorie qui s'inscrit dans un courant interactionniste permet d'aborder la complexité de la tâche d'orientation. Les auteurs insistent par ailleurs sur la nécessité du développement de « l'agentivité personnelle » ou de la « capacité à se diriger » des jeunes qui peut être encouragée ou limitée par des éléments personnels ou contextuels (Loisy & Carosin, 2017).

Dans le cas spécifique de l'orientation dans les LS au Burkina Faso, on peut y voir une autre forme d'influence, notamment un effet lié à la procédure et un effet lié au statut des LS et au prestige lié à ce statut. En effet, l'orientation, voire l'admission, dans les LS est spécifique en ce sens qu'il s'agit d'une procédure inhabituelle par rapport à ce qui se fait pour l'orientation à ce niveau de palier

(transition post-primaire/secondaire) pour les autres établissements : Les élèves des LS sont présélectionnés et proposés par l'administration scolaire alors qu'en général les élèves formulent en premier des vœux qui sont soumis à l'examen de l'administration scolaire. En outre, la création des Lycées scientifiques (LS) au Burkina Faso se présente comme une offre avantageuse pour les lycéens les plus méritants qui aspirent à des conditions meilleures d'études et à une insertion « garantie ». La politique des LS offre en effet des conditions très favorables sur le plan matériel et financier (bourse, internat...) mais également des avantages symboliques évidents (établissements d'excellence, statut de meilleurs élèves...). Ces établissements sont ainsi représentés et perçus comme prestigieux et garantissant une insertion professionnelle (Ilboudo, 2023). Cette particularité de l'orientation en LS s'inscrit par ailleurs dans le contexte général « traditionnel » de l'orientation marqué par l'influence des acteurs multiples.

Dans cette étude sur « **L'orientation dans les Lycées Scientifiques au Burkina Faso : L'autodétermination en question ?** », nous nous sommes intéressés aux acteurs et aux logiques d'influence.

Dans ce contexte où plusieurs acteurs non professionnels mais plus présents et proches des jeunes, la question que nous nous posons est de savoir ce qu'en est du sentiment d'auto-efficacité et de contrôlabilité des jeunes dans leurs choix surtout les plus jeunes (à l'adolescence) : avec les influencent active ou passive, les élèves arrivent-ils à développer un sentiment d'auto-efficacité en orientation et avoir un sentiment de contrôlabilité dans leurs choix d'orientation ? y parviennent-ils ? en ont-ils conscience ?

La présentation de cette étude est organisée autour de quatre points fondamentaux qui sont la problématique, la méthodologie, les résultats et les enseignements et suggestions de l'étude.

1. Problématique

La transition post-primaire/secondaire ou la période après BEPC est un palier important d'orientation au Burkina Faso. L'élève est amené à faire des choix de types d'études (général ou technique par exemple), des choix d'établissements (privé, public, confessionnel), et des choix de séries. C'est donc une période de réflexion intense. Pour certains élèves, ce sera même le premier moment où véritablement, ils sont mobilisés activement pour choisir. L'orientation (en parler de façon explicite) fait souvent peu partie de la communication parents-enfants ou avec les pairs qu'à ces seuls moments de choix à arrêter.

L'élève de classe de 3^{ème} est un adolescent dont les intérêts ne sont pas souvent clairs, arrêtés et précis. Cette période d'adolescence expose de façon supplémentaire le jeune à des influences diverses. Au Burkina Faso, il évolue également dans des environnements sociaux plus souvent enclins à donner conseil, donner la réponse (au sens de dire ce qu'il faut faire) qu'a incité le jeune à réfléchir, rechercher les informations sur soi et le milieu de formation ou milieu professionnel. La littérature en psychologie fait état d'influences multiples liées à l'origine socio-culturelle, aux parents, aux enseignants et à l'institution scolaire (organisation scolaire, politiques éducatives...).

Choisir son orientation est une activité individuelle qui s'inscrit dans un environnement social donné et qui est, pour ainsi dire, socialement construit. Faire le choix soi-même et pour soi est une façon de s'affirmer, de construire son identité, à la fois l'identité pour soi et l'identité pour autrui. L'identité pour soi renvoie à l'image que l'élève se fait de lui-même aujourd'hui (identité d'appartenance) ainsi que celle dans laquelle il se projette (identité de référence). L'identité pour autrui renvoie à la manière dont l'élève veut qu'on le perçoive aujourd'hui (identité attribuée) et demain (identité assignée).

Le choix découle d'une évaluation entre identité pour soi et identité pour autrui et cherche à répondre au besoin de conformité sociale de l'individu (Farcy, 2018)

Des psychologues se sont penchés sur l'influence de l'environnement social sur l'orientation du jeune en s'intéressant à ses expériences psychosociales résultant de ses vécus personnels des situations d'interaction avec son environnement (Bandura, 1986), (Krumboltz, 1979), etc. Pour la théorie socio-cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle (TSCOSP) de Lent (2008) (inspirée de la théorie sociale cognitive de Bandura), l'environnement (la famille, l'école, les pairs, etc.) s'établit comme une composante importante de l'influence du jeune dans ses choix d'orientation. Dans les choix d'orientation, on a les aspects psychologiques ou personnels et les aspects sociaux. Les premiers portent sur des variables comme le sentiment d'efficacité personnelle (l'individu s'interroge sur sa compétence à réussir dans une filière donnée ou sur sa capacité à exercer une profession envisagée). Ainsi l'évaluation de ses compétences, capacités et ressources propres est mise en relation avec l'évaluation des contraintes et les exigences de la filière ou de la profession. Ce sont en fait des croyances personnelles (modulées socialement) sur les objectifs, les buts et les conséquences de ses choix. Les seconds, les aspects sociaux, renvoient aux différents environnements de l'individu (famille proche, école, pairs, amis, famille éloignée...). Selon Lent (2008) citant Bandura, A. (1986), les comportements des personnes sont la résultante d'un faisceau d'influences interpersonnelles et sociales. En pratique, l'auteur montre que, d'abord les environnements sociaux « exposent les enfants et les adolescents à un domaine d'activité comme les sports, les mathématiques et la rédaction, etc. Les parents, les enseignants, les pairs et les « autrui significatifs » encouragent les jeunes gens à s'engager de façon sélective dans certaines activités parmi toutes celles qui leur sont disponibles, en essayant de bien y réussir » (Lent, 2008, p. 4). Ensuite, « les enfants et les adolescents

affirment progressivement leurs capacités, développent des normes personnelles de niveau de réussite à atteindre et construisent des croyances d'efficacité personnelle et des attentes de résultats relatives à différents domaines de comportement » (Lent, 2008, op. cit.). Ainsi, selon la TSCOSP, le choix de l'individu se fait à l'intérieur des professions que l'environnement social lui propose, d'où la différence de représentations professionnelles et des choix d'élèves venant de milieux sociaux différents (milieu rural et milieu urbain par exemple).

Krumboltz (1979), quant à lui, rappelle que les choix des individus ne sont pas spontanés ; ils sont construits socialement et cela passe par un processus qu'il qualifie d'apprentissage social à l'issue duquel l'individu arrête son choix de formation ou de profession. Ainsi, les orientations personnelles sont la résultante d'expériences sociales à partir desquelles, l'individu tire des habiletés d'approches de la tâche et des généralisations d'observation de soi. Les expériences d'apprentissage sont des cadres pour développer la capacité cognitive d'interpréter les situations et d'anticiper les événements futurs (représentations professionnelles) en lien avec des représentations de soi. Ainsi un élève compétent en anglais et qui est félicité, encouragé, va développer un sentiment de compétence par rapport à cette matière et ses débouchés professionnels.

L'école et les familles sont des sphères d'influence importante sur l'élève. A l'adolescence, le groupe de pairs est important pour les jeunes. Plus généralement, les élèves sont influencés par les parents, les pairs, les enseignants dans leur choix d'orientation malgré l'effort des structures nationales d'orientation pour accompagner les élèves à faire des choix autodéterminés. Les candidats à l'inscription dans les LS ne semblent pas échapper à ces influences multiples et multiformes. Elles semblent même accentuées en raison des avantages qui arrangeant les parents dans la prise en charge de la scolarité de leurs enfants.

S'intéresser à ces influences au triple niveau : famille, pairs et enseignants, permet de souligner l'ampleur des contraintes qui pèsent sur l'élève « admis » à l'inscription dans les LS.

« L'orientation dans les Lycées Scientifiques au Burkina Faso : L'autodétermination en question ? » se veut une contribution à la réflexion sur l'impact des procédures dans les choix d'orientation des élèves et elle se propose de faire des suggestions pour une véritablement élaboration des choix des élèves dans ces établissements.

2. Méthodologie

2.1. Participants et Outil

Cette étude s'est voulue *exploratoire*. Soixante et huit (68) élèves de la classe de seconde du LS National (LSN) de Ouagadougou ont rempli un questionnaire. Le questionnaire est un outil pratique, rapide et commode. Il a été privilégié dans cette étude pour ces raisons et aussi par rapport au fait qu'il y a un texte interdisant l'accès aux élèves, ce qui nous a d'ailleurs obligé à passer par les soins de la conseillère principale d'éducation (qui a été sensibilisée à la passation).

Le questionnaire utilisé a permis de recueillir les perceptions des LS par les enquêtés (avant leur entrée au LS), mais également les raisons de leurs choix des LS.

Le lycée scientifique national de Ouagadougou comptait deux (02) classes de seconde avec un effectif moyen de 34 élèves chacune. La participation s'est faite sur la base du volontariat, et les données ont été rendues anonymes et il n'y a pas eu de refus. Le recueil s'est déroulé au deuxième trimestre de l'année scolaire 2022.

L'âge des élèves va de 14 ans (1 élève) à 18 ans (3 élèves) avec un mode de 16 ans (38 élèves) et en termes de composition sociale, nous pouvons dire par rapport au niveau d'études des parents, qu'il y a 33 enquêtés soit 48,5% qui ont des parents ayant un niveau d'études élevé, 24 soit 35% ont des parents ayant un faible niveau d'études et seulement 9 soit 13,2% des enquêtés ont des

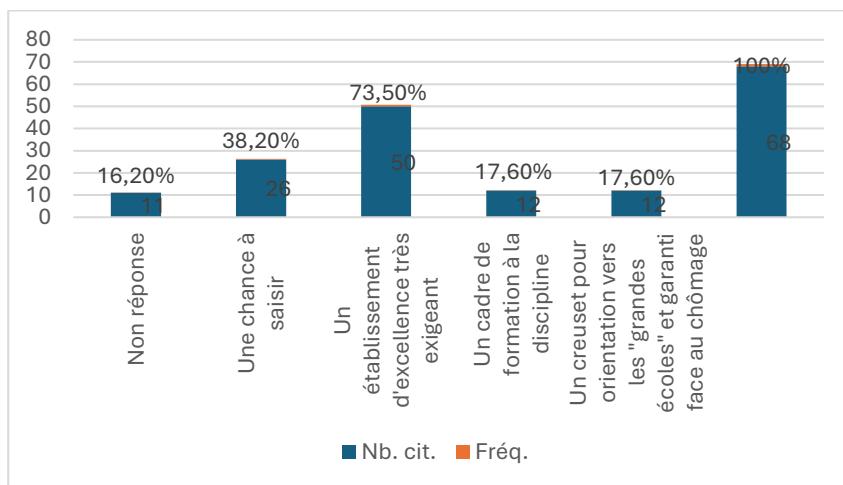
parents dont le niveau d'études est moyen. On note deux (02) non réponses à cette question. Enfin, 53 élèves enquêtés soit 77% des enquêtés ont fait leurs parcours de la 6^e à la 3^e dans des établissements privés contre 15 élèves soit 22,1% dans des établissements publics.

2.2. Méthodologie de traitement des données

Les réponses aux questions ouvertes ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique (importance des opinions et des significations des enquêtés). Les idées émises par les enquêtés sur un sujet ou un aspect donné (par exemple, idées émises au sujet du prestige des LS), sont recensées puis regroupées pour l'analyse. Les réponses aux questions fermées (par exemple, répartition des enquêtés selon le types de perceptions des LS par les pairs) ont fait l'objet d'une analyse statistique, ce qui a permis de dresser des tableaux de fréquences et des graphiques (importance sur la régularité statistique).

3. Résultats

3.1. L'influence parentale perçue



Source : *Données d'enquête, avril 2022*

Figure 1 : Fréquence des types de perceptions des LS chez les acteurs familiaux rapportés par les enquêtés

Du discours des enquêtés, l'influence parentale est réelle. Elle peut se percevoir à travers ces quelques extraits. 73,5% des répondants rapportent que pour leurs parents, les LS étaient des établissements d'excellences très exigeants : « « *Les membres de ma famille m'ont appris que ce n'est pas un endroit pour jouer qu'il fallait se donner corps et âme dans les études.* » **(E16, 16 ans, féminin, de père fonctionnaire et mère fonctionnaire.)** »

Pour 38.20%, les parents estimaient que les LS sont une chance à saisir, une garantie de réussite : « *Mes parents me donnaient les conditions favorables des LS. Par exemple l'internat avec tous avantages quand on est interné... L'éducation (y) est de qualité avec les professeurs de haut niveau.* » **(E1, masculin, âgé de 16 ans, de père coordonnateur de projet et de mère sage-femme)**. L'enquêté suivant abonde dans le même sens en ces termes : « *On m'a appris qu'on octroyait des bourses scolaires aux élèves... Ils disaient que c'était pour les excellents et toutes les conditions étaient réunies... pour eux (les parents), ces lycées sont les meilleurs lycées du Burkina Faso.* » **(E14, masculin, 15ans, de père vétérinaire et de ménagère.)**

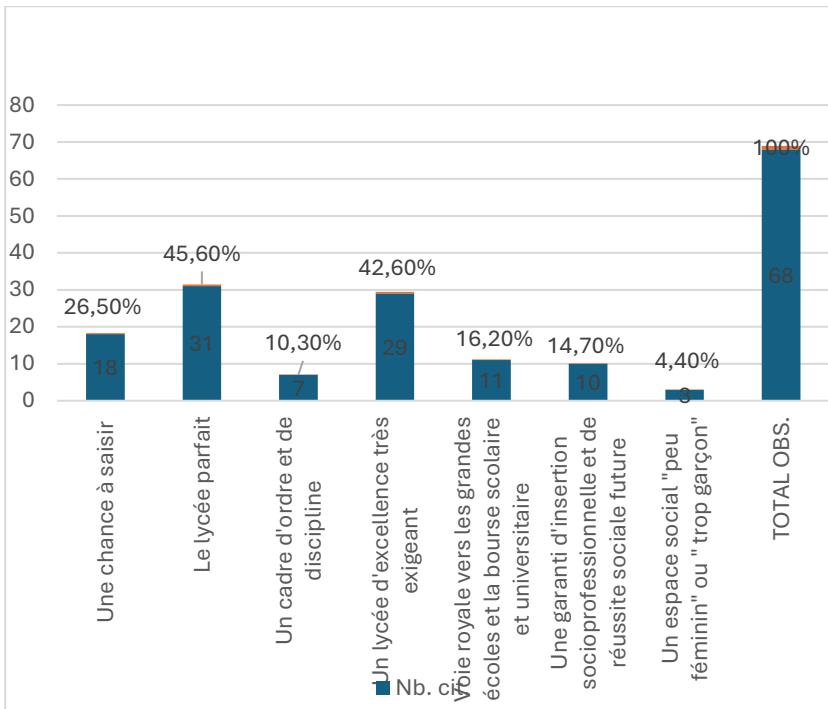
« *Ils appréciaient bien les lycées scientifiques, ...ils voulaient que je sois un jour scientifique et avoir un bel avenir.* » **(E23, 17 ans, féminin, de père cultivateur et ménagère.)**

Déjà, ils me disaient qu'on sera bien formé et après on aura un bon travail sans chômer... De plus, avec la chance (la possibilité) d'aller étudier à l'extérieur après le bac, c'est très bien. » **(E25, 16 ans, féminin, de père Conseiller pédagogique et de mère institutrice.)**

Autrement dit, les discours des familles ont tendance à mettre en avant la valeur distinctive des LS (prestige et avantages uniques) et à encourager l'enfant pour l'inscription dans ces lycées. Par ailleurs, leur perception du jeune est en jeu. Les parents

reconnaissent aux plus jeunes moins de maturité (ils ne savent pas, ils sont indécis...) qu'aux plus âgés (19 ans et plus) à qui les parents reconnaissent volontiers une plus grande maturité.

3.2. Les discours des pairs : une influence active dans le choix des LS par ces élèves adolescents



Source : Données d'enquête, avril 2022

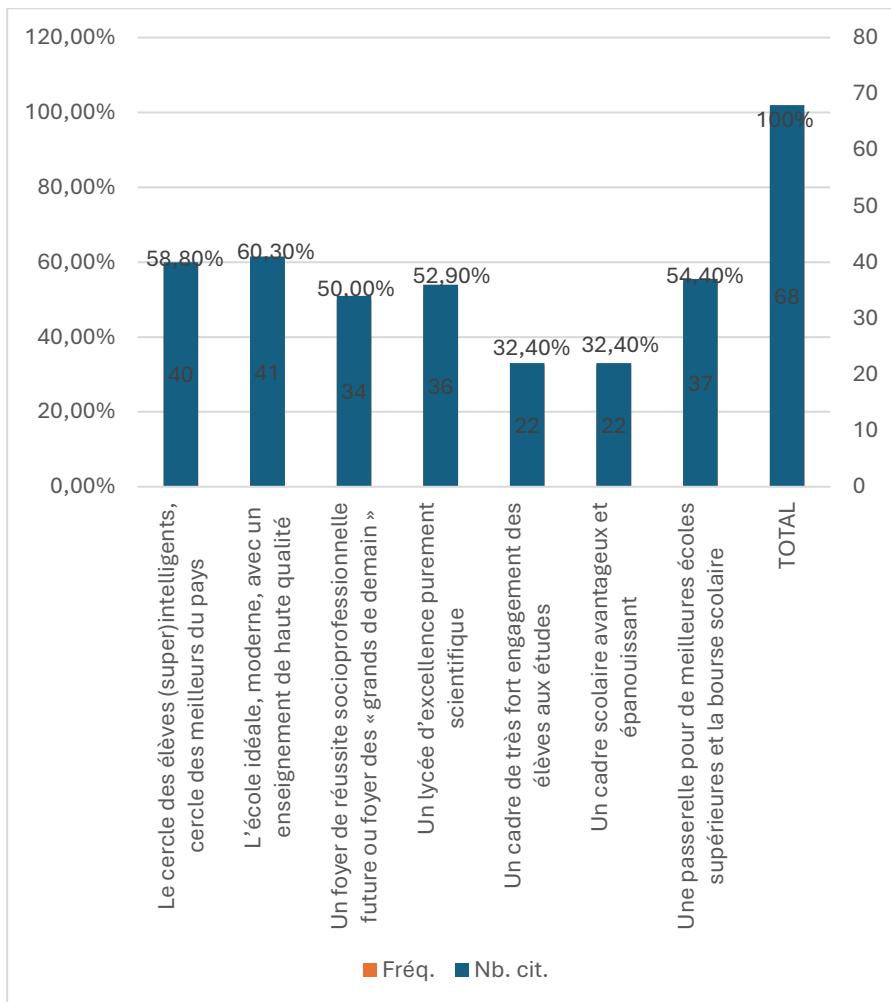
Figure 2 : Fréquence des catégories de perceptions des LS dans les groupes de pairs des élèves enquêtés

Globalement, les opinions des pairs des enquêtés sur les LS sont valorisantes (lycée parfait, chance à saisir, voie royale vers les grandes écoles, garantie pour l'insertion...). Les discours des

groupes de pairs des enquêtés font ressortir une multitude d'éléments évoqués dont les plus saillants sont : Sur environ 45.60% des discours rapportés des enquêtés, les LS sont des établissements parfaits dans lesquels les conditions sont réunies pour les études et la réussite. Les propos de ces enquêtés illustrent ces perceptions : « *On pensait que c'était un lycée parfait... avec de bonnes conditions de travail. Tout le monde voulait aller labà.* » (**E2, 16 ans, masculin**). Un autre enquêté surenchérit en ces termes : « *Mes camarades me disaient que c'est de bons établissement avec les meilleurs professeurs qui enseignent très bien.* » (**E11, 16 ans, féminin**).

Les groupes de pairs des enquêtés représentent également les LS comme des établissements académiquement très exigeants pour 42.60% des répondants : « *Ils disaient que c'est un rassemblement des meilleurs du pays, personne ne redouble, et les devoirs sont plus corcés par rapport aux autres lycées.* » (**E13, 17 ans, masculin**). Ce qui amène l'enquêtée suivant à reconnaître la mise en garde de ses pairs. « *Pour mes amies, ce sont de très bonnes écoles mais si je pars labà, je risque de me surméné.* » (**E16, 15 ans, féminin**)

3.3. *Perceptions des LS par les enquêtés*



Source : Données d'enquête, avril 2022

Figure 3 : Répartition des enquêtés selon les types de perceptions antérieures personnelles des LS

Les catégories de perception largement répandues dans l'imaginaire collectif des élèves alors admis pour choisir les LS se résument au fait que les LS sont « *l'école idéale, moderne, avec un enseignement de haute qualité* » (60.30% des enquêtés), qu'ils sont « *un cercle des meilleurs élèves du pays (CM)* » (58.80% d'entre eux) ou qu'ils sont perçus comme « *un passeport pour de meilleures écoles supérieures et la bourse (PMEB)* » (54.40% des élèves interrogés). Les perceptions moyennement répandues sont essentiellement le fait que les LS sont perçues par les enquêtés comme « *un lycée d'excellence purement scientifique et technologique (LEPS)* » (52.90% des enquêtés) ou « *un foyer des « grands de demain » (FGD)* (50% des répondants).

En définitive, l'on peut souligner deux types d'influence dans la prise de décision des jeunes d'intégrer les LS : d'une part l'influence famille et sociale, et d'autre part l'effet intrinsèque direct perçu des LS (désirabilité personnelle des LS). Les jeunes reçoivent de la part des acteurs de l'entourage familial et de l'entourage scolaire des invitations, des incitations, voire des contraintes dans certains cas, à intégrer ces lycées scientifiques. Mais ceux-ci n'ont pas nécessairement une conscience claire de la nature et des mécanismes d'influence ou de leur ampleur. En effet, la validation de la quasi-totalité des jeunes de l'inscription en LS montre si besoin en est encore, l'autorité parentale et la pression de l'environnement social secondaire des jeunes dans leurs décisions d'orientation. Ces influences agissent le plus souvent comme un déterminant silencieux des acceptations ou tout au moins des non rejets des LS.

4. Enseignements et suggestions de l'étude

4.1. Les LS : une aubaine perçue par les parents qui prescrivent l'intégration

Dans ce contexte éducatif burkinabè marqué par la rareté des professionnels de l'orientation, l'action des ressources non

professionnelles² (les parents, les enseignants, les pairs, etc.) est alors dominante et déterminante dans les processus de décision des élèves. Les actions de ces acteurs non professionnels peuvent même apparaître quelquefois contradictoires à celles des professionnels, les COSP. Dans les faits, plusieurs études menées dans le contexte burkinabè montrent la tendance prescriptive des parents ou des familles au sens large. Ils ont alors tendance à suggérer ou à imposer le choix d'études ou de carrière à leurs enfants (Ouédraogo, 2011 ; Yé, 2021 ; Moumoula, 2007). Une auteure comme Nabaloum (2006) évoque le contexte « collectiviste » africain qui a tendance à légitimer les décisions des parents, des aînés ou de certains proches plus âgés ou ayant une certaine autorité professionnelle, sociale ou économique, sur les choix des plus jeunes. Un autre auteur burkinabè, Moumoula (2007), sur le cas spécifique de l'influence des enseignants sur les choix d'élèves, parle d'une influence insidieuse et sourde de la part des enseignants et des chefs d'établissements à un double niveau : par le jeu des appréciations faites aux élèves relativement à leurs notes et ensuite par le jeu des conseils aux élèves qui excellent dans les matières qu'ils enseignent et à qui ils recommandent de faire telle ou telle étude. Encore, un autre auteur burkinabè, Yé (2021, p.185) énonce les logiques « directes et indirectes » d'influence à l'œuvre dans les attitudes parentales des burkinabè et des acteurs de l'environnement social secondaire proche des familles (les « amis » ou « collègues » proches de la famille). Il note des attitudes plus ou moins souples à celles plus ou moins dures : suggestion, restriction, approbation/désapprobation, validation, injonction, prescription, valorisation/stigmatisation (Yé, 2021, pp. 213-224). Des auteurs comme Pinto et Soares (2004) relèvent une influence plus précoce et insidieuse lors des conversations intentionnelles ou non intentionnelles sur la vie scolaire et l'avenir professionnel. Aussi, les soutiens des parents aux études de leurs enfants sont des

² L'appellation « ressources non professionnelles » n'a pas une connotation d'acteurs aux influences nécessairement néfastes. Elle désigne simplement les acteurs non qualifiés pour l'exercice du métier de l'orientation.

occasions de discours d'influence les choix d'études ou de carrière (Pinto & Soares, 2004, p. 4).

Dans le cas spécifique des LS, en raison des avantages certains ou perçus comme tels, à la fois pour les enfants que pour les parents dispensés de dépenses scolaires quand les enfants intègrent les LS, il apparaît un jeu d'influence complexe visant à orienter la décision du jeune. L'influence ou la pression pour intégrer s'intensifie dans le cas, d'autant que le jeune est déjà accepté pour les études en LS.

En effet, dans les réseaux familiaux et sociaux des enquêtés, les discours des acteurs sur les LS sont positifs et de nature à inciter les jeunes à intégrer ces établissements. Ces discours s'appuient sur un ensemble de fonctions valorisées des LS : La fonction *pédagogique* (les LS promeuvent l'excellence scolaire), la fonction *utilitariste* (les LS offrent de nombreux avantages), la fonction *socialisatrice* (les LS sont un cadre de formation exigeant) et la fonction *orientante et de promotion sociale* (les LS préparent aux "grandes écoles" et garantissent l'insertion).

L'ensemble de ces influences familiales et sociales sont manifestes ou latentes, directes ou indirectes, explicites ou implicites. Elles sont surtout manifestes sur les décisions des plus jeunes, les adolescents. Ceux-ci sont influençables, comme le soulignent les résultats de Ouedraogo (2011). L'auteure a montré que les plus jeunes (14 - 18 ans) sont plus influencés dans leur choix que les plus âgés (au-delà de 19 ans) perçus souvent par les parents comme ayant plus de maturité pour choisir.

4.2. L'importance de l'autodétermination en orientation

De l'analyse des intérêts des enquêtés et leurs décisions d'entrer au LS, l'on note néanmoins des éléments liés à la désirabilité personnelle de ces lycées. Leurs discours justificatifs de leurs acceptations d'entrer en LS évoquent des intérêts personnels pour ces lycées. 91.20% des enquêtés affirment avoir validé

personnellement les inscriptions en LS. A la question de s'avoir qui a eu la décision de l'acceptation de la proposition d'entrer au LS, ces élèves affirment en être l'acteur. Leurs acceptations d'intégrer les LS aurait été de leurs propres décisions d'y intégrer et non pas la décision d'une personne extérieure qu'elle soit de l'espace familial ou de l'espace scolaire. Est-ce une tentative de réappropriation de la décision d'orientation ? En effet, de l'analyse de leurs rapports aux différents facteurs caractéristiques et potentiellement « motivateurs » des LS (c'est-à-dire leurs intérêts personnels vis-à-vis des LS), il ressort des logiques différentes d'adhésion. Parmi les éléments qui ont pesé dans leurs choix, nous pouvons noter d'abord le caractère élitiste des LS pour plus de 60% des enquêtés, ensuite le sentiment de compétence des enquêtés ou la volonté de performer. Ainsi selon un enquêté, c'est « *...le fait de pouvoir devenir meilleur et faire partir des élites du pays* » (**E10, 16 ans, garçon**). Un autre évoque la volonté, la motivation personnelle. « *Il y a l'envie pour moi d'être du groupe des cracs du pays, de rencontrer mes camarades cracs* » (**E14, 15 ans, garçon**) ou selon les propos de cette enquêtée « *J'avais envie de me donner à fonds et faire face aux meilleurs élèves.* » (**E22, 15 ans, fille**).

Cela apparaît-il comme un renforcement identitaire du jeune ? une quête d'affirmation ou de reconnaissance sociale de sa compétence ou de sa place d'acteur et d'actif dans son orientation ?

Les spécialistes en orientation montrent l'importance de la tâche « s'orienter » pour le jeune. Il permet le développement de la maturité vocationnelle, de compétences d'autonomie et de prise de décision. « Ainsi, un projet de vie initié à l'adolescence mobilise le sujet autour de la « construction de sa voie » (Saviskas et al, 2020 cité par Loisy & Carosin, 2017, p. 1).

Inviter l'adolescent à élaborer un projet pour lui-même et par lui-même augmente son pouvoir d'agir de façon active.

Par ailleurs, accompagner le jeune à élaborer un projet personnel d'orientation participerait à son processus de valorisation et à la construction chez lui d'une personnalité « forte » et d'une future citoyenneté assumée. Il est connu particulièrement que l'adolescence est une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte qui se caractérise par le développement accru de compétences cognitives et sociales, par des changements identitaires, et par la construction d'une signification personnelle par rapport à son histoire (Zittoun & Perret-Clermont, 2001 cité par Loisy & Carosin, 2017, p. 1) accompagnée d'un désir d'autonomie grandissant (Coslin, 2010). Ainsi, le développement d'une orientation autodéterminée chez l'adolescent.e participerait à son développement naturel harmonieux et participerait à la création chez lui d'un sens ou d'une identité personnelle (ce que je veux être, ce qui me plaît, qui correspond à moi et à mes désirs) et sociale (ce que je veux être dans ce monde et contribuer à la société). De cette identité (construite à partir de l'action de s'orienter et donc l'effort de se définir) naît un engagement (affectif et cognitif) « orienté » de l'individu (Costalat-Founeau & Gosset, 2018). Le groupe d'auteures parle du pouvoir de l'action dans la dynamique identitaire.

Les contextes familial et scolaire peuvent y contribuer à travers une conjugaison et une exploitation intelligente des espaces d'apprentissage qu'ils offre, et ce, notamment avec l'aide et par l'action des COSP qui aident à une construction processuelle du choix en passant par une meilleure connaissance de soi du jeune et de l'environnement professionnel. La théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle (TSCOSP) (Lent, 2008) qui, inspirée de la théorie socio-cognitive générale de Bandura (1986), s'inscrit dans le courant interactionniste et pose l'articulation entre le sujet et son environnement comme un élément clé de l'orientation, permet d'aborder la complexité de cette tâche.

Une des tâches qui nous semble importante est sans doute l'accompagnement des jeunes pour dépasser les représentations

spontanées ou simplistes d'eux-mêmes ou de l'environnement. Ainsi, à la suite de du modèle théorique de la TSCOSP, le modèle de l'accompagnement pour le développement du pouvoir d'agir des adolescent.e.s de Loisy et Carosin (2017) vient renforcé la proposition d'interaction intelligente et opérationnelle du jeune avec ses environnements sociaux pour une construction autodéterminée, réfléchie et socialement rationnelle de son orientation.

4.3. Le rôle clé des Conseillers d'orientation

Les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) sont les professionnels de l'orientation au Burkina Faso même si on peut noter d'autres spécialistes de l'orientation comme les psychologues de l'orientation, les sociologues de l'orientation... Les COSP sont des opérateurs de l'orientation dans le système scolaire. Ils y mènent des activités d'information (des séances d'information collectives ou individuelles, en classe ou au bureau), des campagnes de sensibilisation contre les stéréotypes existant autour des séries d'études et des métiers ou pour des choix désexués... On peut noter également des entretiens de conseil et d'aide à l'orientation, des ateliers d'aide à l'orientation, l'éducation à l'orientation des familles et des acteurs scolaires...

Il est important de noter également la recherche sur l'orientation dans leurs activités. Ils pensent leur profession et réfléchissent à leurs pratiques, proposent des pistes de réflexion et d'action sur les grandes préoccupations en orientation.

Leurs actions visent essentiellement le développement de projets scolaires et professionnels personnalisés chez les élèves et l'expression de choix autodéterminés par l'élève lui-même, la sensibilisation des familles pour le développement de compétences en orientation...

Toutefois, l'action de ces professionnels est limitée pour au moins deux raisons : leur nombre est largement insuffisant et ils sont le plus souvent positionnés dans les structures administratives

centrales ou déconcentrées plutôt que dans les collèges et lycées. Selon les données de la Direction des Ressources humaines (DRH) du ministère en charge de l'enseignement secondaire et de la formation technique et professionnelle, on dénombre au total aujourd'hui 171 COSP dans l'ensemble des structures du ministère. Cet effectif est réparti sur tout le territoire national à travers les treize³ (13) régions que compte le pays et dans différents services y compris des services ne traitant pas de questions d'orientation. En définitive, dans les services en charge de l'orientation des circonscriptions administratives régionales de l'enseignement secondaire, on dénombre moins de 10 COSP pour chaque région et parfois même moins cinq (5) COSP.

Une autre limite de la pratique professionnelle de l'orientation est d'ordre institutionnel. Ces praticiens de l'orientation font face à l'absence ou des limites de textes réglementaires et d'outils pour l'exercice opérant du métier. L'acte portant organisation de l'information et l'orientation scolaire et professionnelle dans les établissements scolaires date de seulement 2024 (Arrêté interministériel n° 2024-190 MENAPLN/MESRI/MSJE du 03 juillet 2024 portant organisation de l'information et l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle). Par ailleurs, les outils d'aide aux jeunes à la construction de projets scolaires et professionnels s'avèrent rares et quelquefois inadaptés, limitant ainsi les capacités opérationnelles des COSP. La dernière (et seule) étude d'adaptation d'un outil du conseil à l'orientation date de 2006 (l'étude d'adaptation du questionnaire d'intérêts professionnels au contexte burkinabé de Issa Abdou Moumoula).

Au terme de cette analyse, nous faisons des suggestions pour une orientation plus autodéterminée des élèves de façon générale et en particulier face à l'admissibilité dans les LS. Ces suggestions vont à l'endroit principalement de l'Etat et des structures nationales d'orientation. Celles-ci sont :

³ En 2024 au moment du recensement le pays comptait 13 régions administratives. Aujourd'hui, un nouveau découpage administratif du territoire organise le pays en 17 régions.

- Former les parents et les acteurs scolaires, les sensibiliser à la psychologie de l'adolescent, notamment sa compétence à faire des choix.
- Former les parents sur le sens de l'orientation (différente de la prescription) et sur l'autodétermination du jeune dans ses choix ; développer les compétences des parents pour un accompagnement des enfants de sorte à favoriser leur autodétermination face au choix et en amont, le développement de leur maturité vocationnel.
- Sensibiliser les conseillers d'orientation au travail d'accompagnement du jeune à la découverte des influences multiples sur ses choix et à l'expression de leur agentivité dans les contraintes de l'environnement social.
- Former des COSP en nombre suffisant pour les établissements pour une proximité dans l'accompagnement.
- Développer/mettre à jours les outils d'aide au développement de l'agentivité du jeune et la construction du projet scolaire ou professionnelle.

Conclusion

En se penchant sur « L'orientation dans les Lycées Scientifiques au Burkina Faso : L'autodétermination en question ? », cette recherche a voulu montrer l'importance et la diversité des mécanismes d'influence qui s'exercent sur le choix au palier d'orientation de 3^{ème} ; en particulier pour les LS, où la procédure spécifique, inversée, contribue en elle-même à influencer.

Les discours parentaux et ceux des pairs dans un contexte où il est facile de conseiller (en disant ce qu'il faut faire, en donnant la bonne décision à prendre) renforce l'« orientation prescrite » des élèves dans les LS.

Nabaloum-Bakyono (2001) relève en effet que le contexte collectiviste africain contribue à légitimer le poids de l'entourage familial (y compris des personnes significatives proches de la famille) dans les décisions scolaires et/ou professionnelles des

jeunes. Les catégories d'acteurs d'influence du processus d'orientation du jeune sont multiples. Yé (2021) en distingue trois, selon la zone de proximité de l'acteur à la famille du jeune : La *zone proximale* regroupant les membres du noyau familial (père, mère, fratrie, conjoint, époux ou épouse), la *zone distale* regroupant les membres de la famille élargie (oncles, tantes, cousins, cousines, grands-parents, etc.) et la *zone sociale* réunissant des personnes significatives dans l'entourage social des membres de la familles (ami.e.s des parents, collègues des parents, etc.) (Yé, 2021, p. 194). Ainsi donc, les influences proximales ou distales peuvent être verticales (depuis les ascendants vers les descendants) ou horizontales (entre les fratries) et exerce une influence directe ou indirecte : « nous avons pu distinguer deux principaux types d'influence : implicite et explicite. Les premières s'expriment à travers des actions et des attitudes dont l'intention première n'est pas perçue tandis que les secondes sont clairement exprimées, et sont donc plus précises. » (Yé, 2021, p. 185). Dans le contexte burkinabè, en raison de l'organisation sociale et des relations parents-enfants et adultes-jeunes, l'influence s'avère le plus souvent expressive (explicite). Par les discours, les attitudes ou les comportements, la famille et ses membres significatifs, ont le pouvoir de suggérer, recommander, dicter ou imposer les choix de parcours scolaires ou professionnels aux jeunes.

Comment alors se positionne l'autodétermination du jeune dans une décision qui impactera sa vie ?

Cette influence indirecte passe par des discours valorisant certaines filières d'études et certains métiers, suggérant d'autres et des discours dévalorisant certaines autres filières d'études et métiers ou les rejetant simplement. Même chez des enfants de familles intellectuelles, dont on penserait qu'elles soient « impositives », on note un type de *dirigisme* des parents dans les choix d'orientation. Leurs réseaux culturel et social jouant comme des facteurs supplémentaires d'influence.

Cette étude a permis de montrer que les « bons élèves » orientés dans la « bonne filière » scientifique n'échappent pas aux influences multiples dans leurs choix d'orientation.

« En d'autres termes, les meilleurs élèves orienté.e.s vers la filière la plus valorisée (filière scientifique et établissement d'excellence) en raison des possibilités qu'elle offre ne se caractérisent pas par une motivation plus autodéterminée que les élèves orienté.e.s vers la filière la moins valorisée en raison de leurs faibles résultats scolaires » (Louvet & Duret, 2017, p. 14).

Des études supplémentaires sont nécessaires pour proposer des dispositifs d'accompagnement à l'autodétermination des choix chez les élèves dans les contextes collectivistes, en particulier ceux, candidats au LS dont on sait que la procédure et ses avantages prédisposent plus à l'acquiescement des « préorientations ».

Bibliographie

COSTALAT-FOUNEAU Anne-Marie & GOSSET Audrey, « Dynamique identitaire et projet », *Revista de Psicología*, 2018, Vol. 36, N°1, pp. 367-382.

FARCY Audrey, 2018. *Orientation choisie, orientation subie: dans quelle mesure les facteurs extérieures jouant un rôle dans le processus d'orientation de l'élève influencent-ils le jugement du corps enseignant?* Université de Nantes.

ILBOUDO Raogo Auguste, 2023. *Effet établissement et orientation scolaire des élèves: Cas des lycées scientifiques (LS) au Burkina Faso.* ENS. Koudougou (Burkina Faso). Mémoire de Master en Sciences de l'éducation.

KRUMBOLTZ John D., 1979, « A social Learning Theory of Career Decision Making » Dans Anita M. MITCHELL, G. B.

JONES & J. D. KRUMBOLTZ, 1979. *Social learning and Career Decision Making.* Cranston, RI., The Carroll Press, 256 p.

LENT Robert W, « Une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle: considérations théoriques

et pratiques », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 2008, Vol. 37, n°1, pp. 57-90.

LOISY Catherine & CAROSIN Emilie, « Concevoir et accompagner le développement du pouvoir d'agir des adolescent.e.s dans leur orientation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 2017, Vol. 46, n°1, pp. 61-87. Doi:<https://doi.org/10.4000/osp.5332>

LOUVET Eva & DURET Yvette, « Choix d'orientation au lycée, motivation et parcours scolaires : une étude longitudinale », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 2017, Vol. 46, n° 2. Récupéré sur <https://hal.science/hal-03005257v1>

MOUMOULA Issa Abdou, « L'orientation scolaire et professionnelle au Burkina Faso », *Science et technique*, janvier 2007, Vol. 24 n°2, pp. 29-37.

NABALOUM Rasmata, « Problématique du projet individuel dans un contexte collectiviste », *Cahiers du CERLESHS*, 2006, Vol. 24, pp. 149-172.

NABALOUM-BAKYONO Rasmata, 2001. *La Transition enseignement secondaire – enseignement supérieur au Burkina faso. Une approche des représentations des procédures d'orientation et des stratégies de choix de formation des lycéens*. INETOP (France). Thèse de Doctorat.

OUEDRAOGO, Bao-wendmalgré Adéline, 2011. *Impact des facteurs socio-culturels et économique de l'influence parentale dans le choix d'études de fin 3e : Cas des élèves de la ville de Ouagadougou*. Koudougou (Burkina Faso), Ecole Normale Supérieure de Koudougou. Mémoire de fin de formation de Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle.

PINTO Helena Rebelo & SOARES Maria da Conceição, « Approches de l'influence des parents sur le développement vocationnel des adolescents ». *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 2004, Vol. 33, n°1, pp. 7-24.

YE Dumbo Ganthier, 2021. *Les influences familiales sur les parcours de formation chez des étudiants universitaires burkinabè*. Québec, Canada: Université Laval. Thèse de doctorat.